



Programme Formation

Améliorer l'ergonomie sur sa ferme en productions végétales

Le jeudi 27 novembre de 13h30 à 17h
Sur La Ferme d'à côté à LESCAR

10 stagiaires maximum

OBJECTIF

- Découvrir des notions d'ergonomie
- S'initier à l'analyse d'une situation de travail sur une ferme en productions végétales
- Comprendre comment améliorer ses conditions de travail en aménageant un bâtiment, en acquérant un équipement ou du matériel

CONTENU

Durée : 3h30

Jeudi 27 novembre : 13h30-17h

- Présentation du service santé sécurité de la MSA Sud Aquitaine et de la ferme support
- Visite de la ferme pour analyser et questionner des situations de travail concrètes
- Notions d'ergonomie
- Méthode d'analyse des leviers pour améliorer les conditions de travail en productions végétales
- Identifier les points clés pour favoriser l'ergonomie dans l'aménagement d'un bâtiment, l'acquisition de matériel ou d'équipements
- Réflexions collectives sur des problématiques rencontrées par les agricultrices présentes

INTERVENANTS

Aline TOUZET et Yann MARTRECHAS, conseillers en prévention des risques de la MSA Sud Aquitaine

PUBLIC CIBLE ET MÉTHODES

Public : Agricultrices du Béarn

Pas de pré-requis

Démarche pédagogique

Cette formation a comme logique de répondre aux principales questions que se posent les participants. Pour cela, les séquences pédagogiques s'appuieront sur :

- Une présentation power point par vidéoprojecteur de l'intervenant sur les points d'attention à avoir avant de se lancer dans un chantier de taille ou de débroussaillage, et les principes de bases à respecter pour conduire ces chantiers en sécurité
- Un support de formation remis à chaque participante sous forme papier
- Des échanges d'expériences entre participantes et avec l'intervenant
- La prise en main des outils de taille et de débroussaillage par les participantes avec les conseils et points de vigilance de l'intervenant
- Des exercices pratiques de taille et de débroussaillage encadrés par l'intervenant
- Des réponses aux questions des participantes

Mode d'évaluation de la formation

- Tour de table (attentes, connaissances...)
- Test d'évaluation des acquis en application directe
- Questionnaire de satisfaction individuel et tour de table en fin de session

MODALITÉS PRATIQUES

Inscription avant le 17 novembre 2025 sur [ce lien](#)

En cas de difficulté, joindre le contact ci-dessous

Accueil des publics en situation de handicap

Les Civam souhaitent pouvoir accueillir tout type de public et sans distinction. Si vous êtes en situation de handicap, vous pouvez être amené à avoir besoin d'un accompagnement spécifique ou d'une aide adaptée. Dans ce cas veuillez-vous rapprocher d'Auriane pour préparer votre venue au 05 59 84 70 63.

Conditions financières

- 0 € : Agriculteur-trice contributeur-trice VIVEA, ou porteur de projet avec PPP incluant cette formation, adhérent à un groupe CIVAM * et sous réserve de non dépassement de votre plafond annuel
- 50 € : Agriculteur-trice contributeur-trice VIVEA, ou porteur de projet avec PPP incluant cette formation, non adhérent à un groupe CIVAM * et sous réserve de non dépassement de votre plafond annuel

- 40 € : Porteur de projet sans PPP adhérent à un groupe CIVAM * – nombre de places limité
- *Sur devis* : Salarié-e, étudiant-e, agent de structures privées ou publiques

Pour les salariés agricoles, les employeurs peuvent bénéficier d'un financement Boost Compétences prenant en charge 45 % de la formation. La demande de financement doit être faite auprès d'Ocapiat en amont de la formation. Prendre contact avec Auriane pour établir les documents à transmettre.

Auriane Wallerich – civambearn@orange.fr – 05 59 84 70 63

** CIVAM Béarn, CIVAM Bio Béarn, Association des producteurs de Haricot Maïs du Béarn, BLE, ALPAD*

Les formations seront assurées sous réserve d'un nombre minimum d'inscrits

Contact

Jessica Thomas
Jessica.bearn@civam.org - 07 57 18 15 55